



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de la Commission permanente
de l'économie et du travail

Le vendredi 15 mai 2020 — Vol. 45 N° 52

Audition de la ministre du Tourisme afin de permettre aux députés
de l'opposition d'échanger avec le gouvernement au sujet
de la pandémie de COVID-19

Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis

2020

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

| | |
|--|-----------|
| Débats de l'Assemblée | 145,00 \$ |
| Débats de toutes les commissions parlementaires | 500,00 \$ |
| Pour une commission parlementaire en particulier | 100,00 \$ |
| Index (une session, Assemblée et commissions) | 30,00 \$ |

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'économie et du travail

Le vendredi 15 mai 2020 — Vol. 45 N° 52

Table des matières

| | |
|--------------------------|---|
| Organisation des travaux | 1 |
| Discussion générale | 1 |

Intervenants

Mme Claire IsaBelle, présidente

Mme Caroline Proulx

M. Frantz Benjamin

Mme Émilise Lessard-Therrien

Mme Méganne Perry Mélançon

Note de l'éditeur : La commission s'est réunie en visioconférence.

La commission a aussi siégé en matinée pour l'audition du ministre de l'Économie et de l'Innovation afin de permettre aux députés de l'opposition d'échanger avec le gouvernement au sujet de la pandémie de COVID-19. Le compte rendu en est publié dans un fascicule distinct.

Le vendredi 15 mai 2020 — Vol. 45 N° 52

Audition de la ministre du Tourisme afin de permettre aux députés de l'opposition d'échanger avec le gouvernement au sujet de la pandémie de COVID-19

(Neuf heures une minute)

La Présidente (Mme Isabelle) : Bonjour, mesdames, et messieurs, et les membres de la commission. Nous allons débiter d'ici peu.

Alors, votre attention s'il vous plaît! Ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission de l'économie et du travail ouverte. Je vous prie de bien vouloir éteindre la sonnerie de votre appareil électronique et de votre microphone.

La commission est réunie virtuellement afin de permettre aux députés d'opposition d'échanger avec la ministre du Tourisme au sujet de la pandémie du COVID ou de la COVID-19.

Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements?

(Panne de son)

La Présidente (Mme Isabelle) : Alors, on va recommencer. Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements?

La Secrétaire : Oui. M. Bélanger (Orford) sera remplacé par M. Provençal (Beauce-Nord); Mme Dansereau (Verchères), par Mme Grondin (Argenteuil); M. Rousselle (Vimont), par M. Benjamin (Viau); M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), par Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda—Témiscamingue); Mme Richard (Duplessis), par Mme Perry Mélançon (Gaspé).

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci. Je tiens également à souligner que nous avons d'autres députés avec nous ce matin, alors Mme Blais, d'Abitibi-Ouest, Mme Boutin, de Jean-Talon, M. Jacques, de Mégantic, et Mme Jeannotte, de Labelle.

Organisation des travaux

Alors, conformément à l'entente entre les groupes parlementaires, je vous rappelle qu'il n'y a pas de remarques préliminaires. La période d'échange avec la ministre, d'une durée d'une heure, se divise en plusieurs blocs, incluant les questions et les réponses, en alternance entre les groupes d'opposition. De façon plus précise, les temps d'échange sont répartis comme suit : premier bloc de 20 minutes pour l'opposition officielle et un autre à la fin de 10 minutes, un bloc de 15 minutes pour le deuxième groupe d'opposition et un bloc de 15 minutes pour le troisième groupe d'opposition.

Discussion générale

Nous allons commencer la période d'échange avec une première intervention de l'opposition officielle pour un premier bloc de 20 minutes. Alors, M. le député de Viau, la parole est à vous pour échanger avec la ministre. Député de Viau?

M. Benjamin : Merci, Mme la Présidente. Donc, je salue Mme la ministre. Je salue les membres de cette commission.

Écoutez, ma première question... Donc, il va sans dire, on apprenait, hier, Mme la ministre, dans un article de Radio-Canada, que la saison du camping est à l'eau. Voulez-vous nous expliquer ce qu'il s'est passé? Voulez-vous nous expliquer et voulez-vous expliquer aux propriétaires, aux employés de campings ce qu'il s'est passé? Lorsque le P.D.G. de Camping Québec lui-même, M. Simon Tessier, mentionne : Il y a déjà un travail colossal qui a été réalisé, ils ont respecté en tous points les conditions préalables, et, malgré tout, on ne comprend pas, alors, nous non plus, on ne comprend pas. Alors, aujourd'hui, les propriétaires de campings, les utilisateurs de campings veulent savoir, Mme la ministre, qu'est-ce que vous avez à leur dire.

La Présidente (Mme Isabelle) : Alors, Mme la ministre, à vous la parole.

Mme Proulx (Berthier) : Merci, Mme la Présidente. D'abord et avant tout, la saison du camping n'est pas à l'eau. C'est la première précision qu'on tient à apporter ce matin. Également, les campings ont été réquisitionnés, comme vous le savez, M. le député de Viau, pour les snowbirds. Ils n'avaient pas de résidence fixe ici, au Québec... ont pu aller s'installer dans les campings, et d'ailleurs un usage exemplaire de la part de ces gens-là. C'est vrai qu'il y a certains d'entre eux, les saisonniers, qui ont hâte, moi aussi. Le Dr Arruda le mentionnait, il a très hâte de s'installer dans sa roulotte. Les gens sont un peu impatients, et c'est normal.

On est encore dans la gestion, M. le député de Viau, d'une crise de santé publique. Donc, la réouverture va se faire graduellement, en séquence, avec toujours le bien de la santé publique en priorité. On a d'excellentes discussions avec

Camping Québec. Je tiens d'ailleurs à souligner que leur guide sanitaire a été approuvé par la Santé publique et que la séquence va arriver dans l'ordre. Nous attendons donc l'autorisation finale de la Santé publique pour ouvrir les campings au Québec.

M. Benjamin : Merci pour votre réponse, Mme la ministre. Cependant, vous conviendrez avec moi que, cette fin de semaine, c'est la plus grosse fin de semaine pour les campings. C'est la plus grosse fin de semaine. Et tout le monde dit, tout le monde est d'accord que cette fin de semaine là, elle est perdue. Maintenant, ce que les gens, les propriétaires veulent savoir, c'est quand? Est-ce qu'il y a une date? Avez-vous un échéancier puisque le plan sanitaire auquel vous faites allusion, ce plan sanitaire là a été approuvé? Et les conditions sont respectées, les conditions de distanciation sociale, les normes ont été respectées. Or, les propriétaires de campings ne savent toujours pas quand est-ce qu'ils vont pouvoir commencer à opérer. Et, aujourd'hui, justement, vous qui nous avez promis qu'il y aura un été touristique au Québec, les propriétaires de campings veulent savoir c'est pour quand. Avez-vous une date à leur dire?

La Présidente (Mme IsaBelle) : Votre micro, Mme la ministre.

Mme Proulx (Berthier) : Pardon, Mme la Présidente. Je tiens à rassurer le député de Viau. C'est vrai qu'il y aura un beau week-end. Il y aura plusieurs beaux week-ends de camping au Québec. Il n'y a rien que j'aimerais plus que vous donner une date. Et c'est vrai que la Santé publique a approuvé le guide sanitaire qui a été élaboré par Camping Québec. D'ailleurs, ils ont été extrêmement proactifs. La Santé publique a donc autorisé, ou approuvé, je devrais dire, leur guide sanitaire. Maintenant, nous attendons puisque, vous le savez, M. le député de Viau, ce n'est pas une décision gouvernementale, mais bien une décision de la Santé publique d'autoriser, donc, la possibilité de pouvoir s'installer sur les campings. J'ai confiance.

M. Benjamin : Mme la Présidente, le 4 mai dernier, le premier ministre du Québec affirmait ceci, et je cite : «...je sais que c'est difficile, mais on va aider les gens qui sont dans la restauration, dans l'hôtellerie, dans la culture de façon générale. [Et] quand ça sera le temps de réouvrir, on va essayer de les aider financièrement, mais c'est vrai que, pour l'instant, à court terme, on ne prévoit pas de réouverture.»

J'ai le goût d'avancer, Mme la Présidente, qu'il ne faut pas qu'essayer, il faut un engagement clair. Il faut un engagement clair pour venir en aide à l'industrie touristique. Et je veux parler notamment ici de l'industrie hôtelière. Plus de 70 % des hôtels, Mme la Présidente, sont fermés, et plusieurs risquent de ne pas passer à travers s'ils ne bénéficient pas rapidement d'une aide directe gouvernementale, notamment pour prévoir les coûts fixes. Avez-vous, Mme la ministre, un engagement ferme de votre gouvernement à couvrir les coûts fixes que doit assumer actuellement tout le secteur de l'hôtellerie afin de pouvoir les aider à passer à travers?

Mme Proulx (Berthier) : Depuis le début, M. le député de Viau, de cette crise sanitaire qui impacte le Québec, qui met la planète tout entière... le gouvernement du Québec, la ministre du Tourisme du Québec, a dit haut et fort que les hôteliers sont l'épine dorsale de notre industrie. C'est eux qui ont été les premiers impactés. Et d'ailleurs je tiens à les remercier, les hôteliers qui, de façon très généreuse, ont offert à la Santé publique, à la ministre de la Santé et des Services sociaux, de mettre à leur disponibilité près de 6 000 chambres au Québec pour accueillir, donc, des gens si on devait avoir du délestage dans nos hôpitaux.

On a agi extrêmement rapidement dans les premières mesures avec les hôteliers, d'abord et avant tout le report de la taxe sur l'hébergement de 3,5 %, ce qui a permis de donner un peu d'air aux hôteliers. On a suspendu également les paiements pour la CITQ. Donc, on a agi rapidement là-dedans, dans cette situation-là, pour les hôteliers, pour les stabiliser. La première opération, c'était de pouvoir stabiliser les hôteliers, très consciente des enjeux auxquels ils font face.

D'ailleurs, d'ailleurs, les hôteliers, certains grands hôteliers du Québec, ont pu participer récemment à la consultation sectorielle devant le ministre des Finances, lequel a pu entendre, de leurs voix et de la mienne, à toutes les semaines, combien ces hôteliers-là étaient impactés par la crise de la COVID. Les hôteliers travaillent avec l'industrie touristique, travaillent avec le ministère qui est présent ici. Ils peuvent compter sur moi, les hôteliers, dans les prochaines semaines.

• (9 h 10) •

M. Benjamin : Mme la Présidente, je veux aussi saluer le travail des acteurs de l'industrie du secteur de l'hôtellerie. Je pense ici aux travailleurs et aux travailleuses de ce secteur qui sont actuellement dans l'inconnu face à ce qui les attend pour l'avenir. J'ai entendu probablement des choses qui ont été faites, mais ce sur quoi... Actuellement, les acteurs du secteur de l'hôtellerie, Mme la ministre, nous disent : Il faut travailler... qu'il faut intervenir. Ça leur prend une aide directe. Ça leur prend une aide directe notamment pour assumer les coûts fixes. Et là, maintenant, c'est le temps de livrer pour permettre à ces acteurs-là de passer à travers.

Vous avez parlé d'eux comme étant la colonne vertébrale. Permettez, dans les circonstances, que je parle du secteur de l'hôtellerie comme les poumons du secteur de l'industrie touristique, comme les poumons. Et le poumon de l'industrie touristique, Mme la Présidente, est atteint, est attaqué parce que justement il n'y a pas de mesure. Il n'y a pas encore de mesure qui pourrait leur permettre de passer à travers. Et ça, et l'ensemble des acteurs du secteur de l'hôtellerie nous le disent, ça prend un programme adapté, flexible, qui leur permettra d'assumer les coûts fixes, ce à quoi ils font face actuellement. Alors, j'attends toujours une réponse par rapport à cette question. Est-ce qu'il y a un engagement, de la part de la ministre, au nom de son gouvernement, à ce que, rapidement, soit déployé un programme qui permettrait au secteur de l'hôtellerie d'assumer les coûts fixes?

Mme Proulx (Berthier) : ...1 400 hôtels, au Québec, avec lesquels on s'entretient, l'équipe du ministère, du cabinet, moi-même, sur une base hebdomadaire, voire quotidienne. Moi, je les considère comme l'épine dorsale. On peut dire que c'est le poumon de l'industrie. À chacun sa terminologie. Mais, je tiens à répéter, nous avons été en consultation sectorielle avec le ministre des Finances. Les acteurs, les grands joueurs québécois de l'industrie hôtelière ont présenté, donc, une série de mesures qu'ils souhaitaient voir déployées par le gouvernement du Québec. Moi, ce que je peux vous dire, M. le député de Viau, c'est que le gouvernement du Québec sera là pour les hôteliers.

M. Benjamin : Mme la Présidente, je comprends que le gouvernement du Québec sera là pour les hôteliers. Mais actuellement il y a une demande qui est sur la table, et cette demande-là attend une réponse.

Une autre demande du secteur de l'hôtellerie, Mme la Présidente. Le fédéral a livré, dans le cadre du programme... notamment le programme de subvention salariale... Or, il y a une demande qu'il souhaite. Le secteur de l'hôtellerie souhaite que cette demande-là soit prolongée jusqu'en 2021. Alors, Mme la ministre, allez-vous appuyer le secteur de l'hôtellerie dans cette demande, notamment, face à votre homologue fédérale?

Mme Proulx (Berthier) : Bien, M. le député de Viau, je vais laisser le fédéral renouveler ou non les engagements qu'ils ont pris avec leurs programmes respectifs. Alors, je vais laisser le privilège à ma consœur fédérale, l'honorable Mélanie Joly, de faire les annonces qui lui reviendront. Maintenant, je tiens à répéter, une fois de plus, pour la relance de l'industrie hôtelière, de l'accompagnement du gouvernement du Québec envers l'industrie hôtelière, que le gouvernement du Québec sera là.

M. Benjamin : Mme la Présidente, je comprends, à trois reprises, Mme la ministre nous a dit que le gouvernement du Québec sera là. Mais on a besoin maintenant du gouvernement du Québec, Mme la ministre. Ce n'est pas demain, ce n'est pas dans un mois, ce n'est pas dans trois mois, ce n'est pas dans six mois qu'on a besoin du gouvernement du Québec. C'est maintenant qu'on a besoin du gouvernement du Québec. Alors, je sais que vous avez de bons rapports avec votre collègue Mélanie Joly. Ce que je vous demande : Est-ce qu'au moins vous allez appuyer cette requête du secteur de l'hôtellerie, notamment, pour demander, dans le cadre d'une relance, la relance qui est à venir, on convient, mais, dans le cadre de cette relance, que le programme de subvention salariale soit prolongé? C'est un appui que je vous demande. Allez-vous appuyer le secteur de l'hôtellerie par rapport à cette demande?

Mme Proulx (Berthier) : Moi, ce que je peux vous dire, M. le député de Viau, c'est que j'appuie les revendications du secteur hôtelier auprès du gouvernement du Québec. Ma responsabilité, moi, c'est d'être ministre du Tourisme du Québec, où le secteur hôtelier est sous notre responsabilité ici à tout le cabinet. Et on est, encore là, on doit le préciser, là, dans la gestion d'une crise sanitaire. Il ne faut pas l'oublier.

Par contre, je comprends que, depuis le début de cette crise-là, on souhaite avoir des dates. Mais, vous savez, pour écouter, à tous les jours, les points de presse du premier ministre, de la Direction de la santé publique, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, nous aimerions tous pouvoir donner des dates aux Québécois dans les divers secteurs d'activité économique. Pour le moment, pour le moment, je me répète, mais nous serons là. Je ne peux pas appuyer plus fortement aujourd'hui sur le fait que nous serons là, le gouvernement du Québec sera là pour appuyer les hôteliers québécois.

M. Benjamin : Mme la Présidente, je veux bien être d'accord avec Mme la ministre. Je répète encore : C'est maintenant qu'on a besoin du gouvernement du Québec. Et pensons au secteur de la restauration, Mme la Présidente. Plus de 50 % des emplois de l'industrie touristique sont dans le secteur de la restauration. Aujourd'hui, ce secteur-là fait face à de grands défis. Plus de 67 % des entrepreneurs de la restauration sont soit très inquiets ou inquiets par rapport à l'avenir. Si on parle du secteur de l'hôtellerie comme la colonne vertébrale ou du poumon, il n'en est pas moins aussi pour le secteur de la restauration. Plus de 50 % des emplois de l'industrie touristique, je le répète, sont dans le secteur de la restauration. Quelle est la vision, quel est le plan de relance? À côté du plan sanitaire, quel est le plan de relance du gouvernement du Québec, de la ministre du Tourisme, pour le secteur de la restauration?

Mme Proulx (Berthier) : Pardonnez-moi, vous avez dit : Au-delà du plan sanitaire. Le plan sanitaire, c'est la base de la relance de l'industrie de la restauration. On s'ennuie tous, au Québec, de pouvoir s'installer avec sa famille et ses amis, une bonne tablée, de pouvoir manger des produits issus de la terre du Québec. On a tous très hâte de pouvoir retourner dans les restaurants du Québec.

Donc, c'est vrai, c'est une composante très importante. Ça fait partie du panier touristique. Lorsque les gens partent en vacances, bien sûr, il y a le secteur hôtelier, mais il y a le secteur de la restauration. Donc, il y a un travail interministériel. D'ailleurs, jour 1 de l'élection de la Coalition avenir Québec, l'interministériel a été déployé, avec le Tourisme, avec le MAMH, entre autres, avec Agriculture, Travail. Dans le cas de la restauration, encore une fois, on répète la recette gagnante du travail interministériel avec MM. les ministres de l'Agriculture, de l'Économie, du Travail, des Finances également, pour accompagner cette industrie-là pour passer au travers de cette crise-ci.

Oui, il y a un plan sanitaire. Vous dites : Au-delà du plan sanitaire, M. le député de Viau. Mais c'est vraiment la base pour pouvoir contempler une réouverture prochaine de la restauration au Québec. À la base, c'est un plan sanitaire qui soit clair pour s'assurer de la sécurité des travailleurs de cette industrie-là, de la restauration, mais également des clientèles. Il y a plusieurs programmes qui sont déjà là. Il y a divers scénarios qui sont sur la table. Et, à terme, tout le secteur, c'est-à-dire Économie, Travail, Agriculture, Finances et, évidemment, Tourisme, on est là pour accompagner les gens de la restauration.

M. Benjamin : Mme la Présidente, une des demandes formulées par le secteur de la restauration, comme le secteur de l'hôtellerie, d'ailleurs, c'est d'avoir des mesures adaptées, flexibles. Or, jusqu'à présent... Et, là encore, l'enjeu de pouvoir assumer... d'avoir une aide directe, c'est encore un enjeu pour lequel le gouvernement du Québec, le ministère du Tourisme, n'a pas encore apporté les réponses exactes, précises aux demandes de ce secteur-là pour une éventuelle relance. Maintenant, quand on parle de programme d'appui, quand on dit que le gouvernement va être là, maintenant, tout de suite, le secteur de la restauration a besoin de savoir qu'il y aura un programme flexible qui leur permettra de passer à travers.

Un exemple que je pourrais donner à Mme la ministre : il y a actuellement un programme en Saskatchewan qui permet justement d'avoir cette flexibilité-là et qui permet aux entreprises, aux petites entreprises, d'avoir jusqu'à 5 000 \$ par mois pour pouvoir non seulement payer leur loyer, payer aussi l'électricité, etc., pour assumer les coûts fixes, justement. Est-ce que le gouvernement du Québec peut s'engager... Pouvez-vous vous engager, Mme la ministre, au nom du gouvernement du Québec, à avoir un programme similaire pour le secteur de la restauration?

• (9 h 20) •

Mme Proulx (Berthier) : Au risque de me répéter, c'est un travail qui est conjoint, hein? Vous comprenez que, oui, ça fait partie du panier touristique, l'industrie de la restauration, mais c'est mené par Agriculture et c'est mené évidemment par mon confrère le ministre de l'Économie, M. Fitzgibbon. Donc, Travail est là également pour des mesures sanitaires avec la CNESS, entre autres, et le ministre des Finances. Donc, c'est vraiment un travail interministériel pour accompagner cette industrie-là.

Je veux juste répéter que le plan sanitaire est extrêmement important, là, pour l'industrie de la restauration. Il y a une cellule de travail sur laquelle les partenaires du ministère du Tourisme et mes conseillers politiques travaillent. Et, soit dit en passant, j'ai de très bonnes discussions avec mon homologue fédérale, Mme... du côté de la Saskatchewan. Mais il faut comprendre que la situation de la crise de la COVID-19, entre la Saskatchewan et le Québec, est différente.

Donc, il y a, entre autres, aussi le programme fédéral d'aide aux loyers commerciaux, qui a été annoncé il y a quelques semaines par le gouvernement fédéral, où il y a un pourcentage pour payer ces locaux commerciaux là, qui sont assumés par le gouvernement du Québec, une grande... une proportion par le fédéral, une proportion par le gouvernement du Québec.

Et évidemment on demande aux propriétaires de ces établissements-là également de faire leur part pour continuer de soutenir l'industrie, la gastronomie et la restauration au Québec.

M. Benjamin : Mme la Présidente, je comprends très bien, sur le plan sanitaire, la réalité en Saskatchewan est différente de la réalité du Québec. Mais, cependant, une entreprise qui ferme en Saskatchewan, une entreprise qui ferme au Québec, c'est la même réalité. C'est des familles qui vont au chômage. C'est des personnes qui se retrouvent sur le carreau.

Maintenant, ce que je demande au gouvernement... Mme la ministre a évoqué le programme du fédéral d'aide aux loyers, mais justement c'est un programme qui n'est pas flexible parce que c'est un programme qui permet... Ce programme-là, l'argent va aux propriétaires des immeubles, sinon aux banques, tout simplement. Or, ce qu'on pourrait entrevoir, ce que permet justement le programme de la Saskatchewan, ce montant d'argent là va au locataire du local commercial. Ça lui permet justement d'avoir cette flexibilité-là. Donc, c'est dans ce sens-là que les gens du secteur de la restauration demandent de travailler. Est-ce que vous êtes prêts, aujourd'hui, à vous engager à travailler sur des programmes flexibles, adaptés pour les gens du secteur de la restauration?

La Présidente (Mme Isabelle) : Mme la ministre, je veux juste souligner qu'il vous reste 53 secondes pour répondre.

Mme Proulx (Berthier) : Merci, Mme la Présidente. La cellule de travail avec le ministère, l'industrie de la restauration... Et, aujourd'hui, on va leur faire parvenir un guide pour un retour aux activités dans la restauration. On vient de m'informer qu'aujourd'hui on va leur faire parvenir ce guide-là, donc, pour un retour graduel, organisé, séquencé, sécuritaire, avec toujours en tête, évidemment, la sécurité non seulement des travailleurs de l'industrie de la restauration, mais également leur clientèle, les visiteurs et les Québécois qui s'ennuient d'aller s'asseoir à une table de restaurant pour pouvoir partager des bons moments ensemble.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci beaucoup. Puis c'est ce qui met fin au premier bloc d'échange avec vous, le député de Viau. Nous allons maintenant procéder au bloc d'intervention du deuxième groupe d'opposition. Mme la députée de Rouyn-Noranda—Témiscamingue, vous êtes bien avec nous?

Mme Lessard-Therrien : Oui.

La Présidente (Mme Isabelle) : Vous disposez de 15 minutes. Alors, la parole est à vous pour un échange avec la ministre.

Mme Lessard-Therrien : Merci, Mme la Présidente. Bonjour, Mme la ministre. Bonjour, chers collègues.

Dans le fond, depuis le début de la pandémie, on peut dire que le gouvernement a mis en place des mesures à géographie variable. Ça a été vrai pour l'ouverture des commerces, des écoles, la levée des points de contrôle dans les différentes régions. Toutefois, l'annonce de jeudi sur la reprise graduelle des activités récréatives et touristiques, elle a été pour tout le Québec. Est-ce que vous avez un dialogue, Mme la ministre, avec les directions de santé publique régionales pour avoir en main les recommandations les plus proches des réalités régionales?

La Présidente (Mme Isabelle) : Mme la ministre, à vous la parole.

Mme Proulx (Berthier) : Merci, Mme la Présidente. Oui, l'annonce qui a été faite cette semaine par ma consoeur la ministre responsable des Loisirs et des Sports, qui annonçait la réouverture de certaines activités pour l'ensemble du territoire québécois, incluant la CMM, c'est justement pour permettre aux gens de la CMM de pratiquer leurs activités. Vous savez que les déplacements interrégionaux sont encore interdits. Donc, dans le plan qui a été présenté par ma consoeur cette semaine, c'est de pouvoir permettre aux Québécois, aux Montréalais, aux gens de la grande région de la CMM, de pouvoir faire la pratique de certaines activités, de la nage en eau libre, du kayak, du surf — ici, à Montréal — du vélo, du patin à roues alignées.

Et la raison pour laquelle la ministre responsable des Loisirs et des Sports a inclus la CMM dans la liste d'activités, c'est justement pour permettre aux gens de la CMM de rester dans la CMM et de limiter au maximum les déplacements qui, comme vous le savez — interrégionaux — sont encore interdits. Donc, je salue l'initiative de ma consoeur, Mme Charest, qui permet aux Montréalais de pouvoir avoir des activités physiques, parce que, comme le disaient le premier ministre et le Dr Arruda, la santé mentale, d'aller jouer dehors, c'est bon pour tous les Québécois dans le cadre de cette pandémie.

Mme Lessard-Therrien : Merci, Mme la ministre. En fait, on est très contents pour les gens de Montréal, les gens de la CMM, évidemment.

Vous avez... bien, en fait, la ministre Charest a annoncé, là, cette journée-là, la réouverture des parcs nationaux pour la pratique journalière. C'est une bonne nouvelle.

Par contre, dans une région comme la mienne, qui est considérée comme une région froide, avec une situation très stable au niveau de la COVID-19, avec moins de 10 cas actifs dans toute la région, les gens de l'Abitibi doivent faire jusqu'à trois heures de route, pour un aller simple, là, pour venir au parc Opémican au Témiscamingue. Six heures de route, ça commence à faire beaucoup pour une sortie, une randonnée de journée, une randonnée journalière. Pourquoi est-ce que, dans certaines régions plus stables, on ne pourrait pas autoriser de l'hébergement, de manière très encadrée, pour que les gens dans les régions puissent réellement profiter de cette réouverture partielle de nos infrastructures de plein air?

Mme Proulx (Berthier) : En tout respect, Mme la députée, trois heures de route pour aller faire la pratique libre dans un parc et trois heures de retour, là, juste de sortir de la maison, Mme la députée, de pouvoir faire un bon tour d'auto... il y a beaucoup, beaucoup de Québécois qui sont heureux d'entendre ça, de pouvoir sortir de la maison. C'est fait de façon séquencée, la reprise des activités sportives.

Pour ce qui est de l'hébergement, je comprends que, pour le moment, dans les parcs, ce n'est toujours pas permis. On y va de façon séquencée. La réouverture doit se faire de façon graduelle. Est-ce que, pour le moment, c'est optimal? La réponse, c'est non. Mais c'est déjà une excellente première nouvelle qui a été annoncée cette semaine de la part de la ministre Charest. Et ça donne espoir, évidemment, à l'ensemble des Québécois d'une ouverture séquencée qui va se faire dans le temps et, je vous rappelle, qui est toujours avec le sceau d'approbation de la Direction de la santé publique.

Mme Lessard-Therrien : Bien, justement, en fait, on parle d'une réouverture graduelle. Cette réouverture graduelle là pourrait peut-être se faire à géographie, encore une fois, variable. Vous misez beaucoup sur le tourisme intrarégional, on l'a entendu. On en a discuté aussi, vous et moi. Qu'est-ce que ça veut réellement dire si on ne met pas en place les mesures pour rendre ce tourisme-là possible, notamment en permettant certains types d'hébergement pour les régions qui sont très vastes, avec la possibilité des réservations en fonction des codes postaux, par exemple? Quelqu'un qui habite à Percé voudrait aussi, évidemment, probablement, pouvoir profiter du parc national de la Gaspésie. Ma question est simple. Ça va être quoi, les outils que vous allez déployer pour rendre ce tourisme intrarégional là possible, particulièrement au niveau des infrastructures d'hébergement?

Mme Proulx (Berthier) : Vous êtes justement une région froide. Et ce que souhaite la Direction nationale de la santé publique, c'est que vous demeuriez une région froide. Alors, vous avez réussi parce que vous avez respecté les directives de la Santé publique dans votre belle grande région... à demeurer froide. Et l'objectif du gouvernement du Québec, de la Santé publique, c'est que vous demeuriez comme ça.

Le travail, actuellement, c'est par activités que le déploiement se fait. Donc, il y a un certain nombre d'activités qui se font. Au fur et à mesure que les activités, Mme la députée, vont augmenter, il y aura évidemment, dans cette séquence-là, on le souhaite, prochainement, de pouvoir y greffer de l'hébergement courte durée pour la pratique de ces activités-là, mais tout ça en séquence, avec des mesures sanitaires, par exemple, pour l'hébergement de courte durée. Vous savez, on a un plan sanitaire global. On a des plans sanitaires sectoriels parce qu'il y a beaucoup d'activités sectorielles dans notre industrie. Donc, au fur et à mesure, lorsqu'on va rouvrir certaines activités, les mesures sanitaires associées, par exemple, à l'hébergement courte durée pourront être mises en place. Et on pourra rouvrir, donc, des secteurs d'activité avec de l'hébergement courte durée, mais en séquence, et toujours avec l'autorisation de la Santé publique.

• (9 h 30) •

Mme Lessard-Therrien : Mais, en fait, si ce sont les directions régionales de santé publique qui donnent le feu vert, est-ce que les infrastructures d'hébergement touristique dans les régions froides pourront rouvrir plus rapidement?

Mme Proulx (Berthier) : Bien, vous savez, les directions de santé publique régionales relèvent, au final, de la direction nationale de la santé publique. Dr Arruda le répète dans ses points de presse quotidiens, qu'il parle avec

chacun des acteurs, chacune des directions régionales. Donc, je me fie à la direction nationale de la santé publique pour émettre des recommandations et pour permettre, en séquence, la réouverture d'activités. Mais le Dr Arruda parle avec chacune des directions régionales.

Mme Lessard-Therrien : J'aimerais revenir sur les campings. Mon collègue de Viau l'a abordé un petit peu plus tôt dans son allocution, vous avez, bon, réannoncé la réouverture partielle des parcs nationaux, mais ça ne concerne pas les campings. Le beau temps et les vacances s'en viennent. Ma région est collée sur l'Ontario; là-bas, les campings vont réouvrir samedi. Comment la ministre va-t-elle convaincre les Québécois de rester au Québec, alors qu'à une heure de chez eux, ils peuvent faire du camping en Ontario?

Mme Proulx (Berthier) : Bien, l'Ontario a ses propres politiques de déconfinement. Je vais laisser au gouvernement Ford la responsabilité du déconfinement. Par contre, je vous rappelle qu'il y a interdiction de traverser entre le Québec et l'Ontario en date d'aujourd'hui, là. Peut-être que ça changera au cours des prochains jours, mais, aujourd'hui et ce week-end, il est interdit d'avoir des déplacements interrégionaux au Québec et entre le Québec... C'est toujours interdit.

Je comprends que les gens souhaitent pouvoir avoir accès aux campings. Moi aussi, je le souhaite. Je le répète puis je l'ai affirmé tantôt au député de Viau, Camping Québec a exceptionnellement bien travaillé, leur plan sanitaire a été approuvé par la Direction de la santé publique. Maintenant, il ne reste qu'à avoir l'autorisation de la Santé publique pour pouvoir rouvrir définitivement les campings.

Mme Lessard-Therrien : Je peux vous confirmer chez moi que, depuis la levée des points de contrôle en Abitibi-Témiscamingue, la circulation est permise maintenant du côté de l'Ontario.

Au niveau du tourisme familial, on sait qu'une des raisons pour que les Québécois voyagent intra-Québec, c'est pour aller visiter de la famille qui habite dans une autre région. Est-ce que le gouvernement va permettre le tourisme familial en permettant aux familles de se visiter?

Mme Proulx (Berthier) : Ah! bien, ça, c'est une décision qui va appartenir à la Direction de la santé publique. Est-ce que c'est mon souhait? Oui, mais je ne peux pas prendre cette décision-là. Elle ne relève pas de moi.

Mme Lessard-Therrien : Mais je comprends que vous faites des représentations en ce moment pour que la Santé publique soit sensibilisée à cet enjeu-là.

Mme Proulx (Berthier) : Absolument, absolument.

Mme Lessard-Therrien : Excellent. Autre question qui concerne les crédits d'impôt. Plusieurs propositions sont sur la table pour favoriser la relance. L'Alliance de l'industrie touristique du Québec suggérait, le mois dernier, d'offrir un crédit d'impôt aux voyageurs québécois. Vous sembleriez favorable à cette idée-là. Est-ce que vous avez discuté de cette option-là avec le ministre des Finances pour savoir ce qu'il en pensait? Et qu'est-ce qu'il vous a répondu, si c'est le cas?

Mme Proulx (Berthier) : Bien, il y a plusieurs discussions qui ont eu lieu avec le ministre des Finances pour accompagner les Québécois, les Québécoises, les familles du Québec dans des déplacements, par exemple, là, intrarégionaux et à terme, on le souhaite, interrégionaux. Le crédit d'impôt, c'est quelque chose qui est beaucoup circulé. C'est un modèle qui existe principalement du côté de l'Europe. Ça fait partie des propositions que nous avons présentées au ministre des Finances. Ça fait partie de ces propositions-là, oui.

Mme Lessard-Therrien : Et qu'est-ce qu'il en pense, le ministre des Finances?

Mme Proulx (Berthier) : Je vais laisser le ministre des Finances vous parler de ça, mais ça fait partie des nombreuses propositions qu'on a montées au ministre Girard pour faire voyager le Québécois et les familles à l'intérieur du Québec. Parce que ça va être vraiment... les voyages, cet été, ça va être une exceptionnelle occasion de pouvoir découvrir le Québec. Il y a malheureusement beaucoup de Québécois qui ne connaissent pas le territoire du Québec. Donc, on va les accompagner très prochainement pour pouvoir leur permettre, si la Direction de la santé publique nous le permet, de pouvoir avoir des déplacements interrégionaux.

Mme Lessard-Therrien : Bien, parlons, justement, de soutien au niveau des ATR, des associations touristiques régionales. Dans une région comme l'Abitibi-Témiscamingue, notre association touristique va devoir fonctionner avec plus ou moins 20 %, 25 % de son budget, 800 000 \$ sur un budget de près de 4 millions.

Est-ce que la ministre peut nous expliquer rapidement comment les ATR vont faire pour maintenir leurs activités au cours des prochains mois?

Mme Proulx (Berthier) : Oui, ça a été une situation et c'est une situation qui est difficile pour les 22 ATR. Nous visons, je tiens à vous rassurer, là, une signature d'entente 2020-2021 pour les ATR dans un avenir très, très rapproché. C'est des partenaires extrêmement privilégiés au ministère du Tourisme, chacune des ATR, et ils continuent de travailler puis d'exercer un rôle de première ligne, un rôle crucial dans toutes les régions du Québec.

Puis je profite de l'occasion, parce que je sais que certains sont à l'écoute, pour remercier, féliciter chacune des équipes des associations touristiques régionales depuis le début de cette crise-là. D'ailleurs, je tiens à vous rassurer, pas que vous êtes inquiète, mais je m'entretiens avec les ATR. Encore cette semaine, on était du côté de Côte-Nord. On s'entretient avec les gens des Laurentides, la députée de Labelle peut le confirmer également. Donc, on s'entretient sur une base hebdomadaire avec les ATR, et, oui, on vise, Mme la députée, une signature avec les ATR, 2020-2021, dans un avenir très, très rapproché.

La Présidente (Mme Isabelle) : Je souligne qu'il reste deux minutes à l'échange.

Mme Proulx (Berthier) : Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Isabelle) : Votre micro, députée de Rouyn-Noranda. Merci.

Mme Lessard-Therrien : Merci, Mme la Présidente. J'entends les bons mots de la ministre, la ministre se veut rassurante. Par contre, les ATR vont avoir besoin de plus que des bons mots ou des souhaits. Est-ce que les ATR vont recevoir du financement supplémentaire pour combler le manque à gagner?

Mme Proulx (Berthier) : Les ATR ont évidemment connu une croissance exceptionnelle au cours des dernières années. Chose certaine, c'est clair que la TSH, la taxe sur l'hébergement, ne sera pas à la hauteur attendue cette année, évidemment, en raison de la pandémie. À l'heure actuelle, les ATR, ce qu'elles ont besoin, c'est d'être stabilisées financièrement. Et de la flexibilité dans l'allocation des fonds pour pouvoir leur permettre d'adapter ça, c'est hyperimportant, leurs actions, aux besoins des entreprises, là, qui sont dans les 22 régions touristiques du Québec. Donc, oui, on aura une signature très, très prochaine d'ententes, dans un avenir rapproché, avec les ATR pour 2020-2021.

Mme Lessard-Therrien : C'est une bonne nouvelle. Merci, Mme la ministre. En terminant, dernière question, l'industrie touristique va être perturbée pour une période estimée, là, de 18 à 24 mois. Nos entreprises vont avoir besoin de liquidités pour traverser la crise. J'aimerais savoir : Est-ce que la ministre s'engage à conserver toutes les sommes prévues dans le dernier budget pour le développement du secteur touristique, oui ou non?

La Présidente (Mme Isabelle) : Il reste 25 secondes.

Mme Proulx (Berthier) : Vous savez que le gouvernement du Québec... le ministre des Finances a demandé à chacun des ministres de faire un exercice, suite à la pandémie, des budgets qui leur étaient alloués lors du dernier budget du 10 mars dernier du ministre des Finances. C'est ce que nous avons fait de façon rigoureuse et responsable au ministère du Tourisme.

Mme Lessard-Therrien : Donc, si je comprends bien, la ministre est en train de nous dire...

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci. C'est tout pour l'échange, un très bel échange d'ailleurs. Alors, nous poursuivons avec le troisième groupe d'opposition. Mme la députée de Gaspé, vous disposez de 15 minutes. La parole est à vous pour l'échange avec la ministre.

Mme Perry Mélançon : Bonjour. Merci, Mme la Présidente. Alors, je vais tout de suite entrer dans cette discussion-là, justement, là, qui était vraiment intéressante. Et je remercie d'ailleurs la ministre, là, pour répondre clairement. Alors, j'ai eu le même exercice, là, la semaine dernière, et ça n'a pas été aussi facile. Alors, je m'attends à des belles réponses encore, là, de sa part. Alors, ça va être un suivi, finalement, de nos échanges de plus tôt cette semaine.

Moi, j'aimerais entendre, de la part de la ministre, vraiment, un portrait exact de la situation en tourisme présentement. J'aimerais savoir, parce qu'elle a été en contact avec différents acteurs de l'industrie, on parle de... on s'attend à quoi, comme baisses de revenus touristiques prévus? Le ministère, est-ce qu'il a ces chiffres-là, en termes de proportion d'entreprises qui vont devoir fermer définitivement, les secteurs qui seront les plus touchés dans l'industrie touristique? C'est quoi exactement... où on doit se situer au moment où on se parle aujourd'hui, les prévisions?

La Présidente (Mme Isabelle) : Mme la ministre, à vous la parole.

• (9 h 40) •

Mme Proulx (Berthier) : Merci, Mme la députée, et, oui, on a eu de beaux échanges, Mme la députée de Gaspé, au téléphone la semaine dernière. Merci de votre disponibilité.

C'est une industrie, le premier ministre l'a dit, je l'ai dit, qui a été sévèrement, sévèrement impactée avec la crise de la COVID, et ça a été malheureusement une des industries qui ont été les premières à tomber. Puis ce n'est pas de gaieté de coeur qu'on fait des annonces comme celle-là. Le secteur touristique, c'est énorme dans l'économie du Québec. Les dépenses touristiques hors Québec, là, question de rappel, c'était 5,5 milliards annuellement, 3,8 de devises étrangères, qui sont si chères à l'économie du Québec, un PIB de 10 milliards de dollars. Un peu plus de 12 % de toutes les entreprises du Québec sont issues de l'industrie touristique. C'est 400 000 jobs, c'est 30 000 entreprises.

Il est encore trop tôt, vous comprendrez, là, pour évaluer l'impact complet de la pandémie de la COVID-19 sur non seulement le tourisme mondial, mais le tourisme au Québec. Mais on sait que c'est une situation qui est particulièrement

difficile pour les entreprises de l'industrie touristique. C'est clair que le maximum de l'affluence, particulièrement chez vous, Mme la députée, ça s'effectue entre juillet et septembre annuellement. Parfois, ça va un peu plus loin, à l'automne.

Donc, oui, il y a des impacts financiers qui se font ressentir, entre autres avec l'annulation des festivals, des événements, des croisières, entre autres. Oui, les hôtels connaissent des taux d'occupation qui sont très bas, des réservations pour des longs courriers qui se font habituellement à ce temps-ci, qui laissent présager une baisse importante, évidemment, des voyageurs internationaux.

Donc, à votre question, chiffrer, beaucoup trop tôt, malheureusement, dans le processus...

La Présidente (Mme Isabelle) : Votre micro.

Mme Perry Mélançon : Alors, il n'y a pas de montant présentement qui est discuté avec votre collègue des Finances. Par exemple, on n'a pas une idée de la proportion ou de quels seront les besoins dans le secteur touristique en termes d'argent, là? Donc, de ce que je comprends, c'est qu'il n'y a pas encore d'aide financière prévue de quelque façon parce qu'on n'est pas capable de chiffrer quels seront les besoins.

Mme Proulx (Berthier) : Ce n'est absolument pas ce que j'ai dit. Ce que j'ai dit, c'est que votre question était : Est-ce qu'on est capable d'évaluer à quelle hauteur la crise de la COVID impacte l'industrie touristique? C'était ça, votre question.

Mme Perry Mélançon : Oui, oui. C'est la question.

Mme Proulx (Berthier) : Oui, c'était ça, votre question.

Mme Perry Mélançon : Mais, en sous-question...

Mme Proulx (Berthier) : Maintenant... Oui, O.K.

Mme Perry Mélançon : Donc, peut-être pour clarifier ma pensée, c'est qu'on a entendu des chiffres, là, déjà, quand même. Donc, il y en a qui sont capables de prévoir qu'actuellement on parle de 16 milliards de baisse de revenus touristiques, de 30 000 entreprises qui pourraient actuellement voir leurs portes fermer. Donc, c'est des données que le ministère du Tourisme a, c'est certain.

Et la question, finalement, c'est : Les besoins en aide financière, est-ce qu'ils sont, en ce moment, évalués? Et quelle sera la manière de compenser pour tous ceux qui croient que c'est peut-être même mieux de ne pas ouvrir leurs portes? Parce que moi, j'ai la Société de gestion de rivières, ici, à Gaspé, qui me dit que sa clientèle est à peu près entre 80 % et 98 % de l'extérieur du Québec.

Alors, comment est-ce qu'on... même si on décide d'ouvrir ces entreprises-là, c'est des coûts et baisses énormes en termes de revenus, et il faut s'assurer que le gouvernement soit en train de pencher sur un montant qui sera distribué à l'échelle du Québec pour, vous l'avez dit, énormément d'entreprises. Alors, comment est-ce qu'on va mettre ça en oeuvre? Parce que, oui, on peut avoir un plan et de penser à ouvrir, à avoir une saison touristique, mais ce n'est pas nécessairement une saison qui va être bonne, on le sait. Donc, comment on prévoit compenser pour ces baisses-là?

Mme Proulx (Berthier) : C'est clair, Mme la députée de Gaspé, qu'on aura un été différent de ce qu'on aura connu les années dernières. Et, lorsque vous faites référence à un entrepreneur chez vous qui vous dit que 80 % de sa clientèle est hors Québec... or, notre intention, notre plan séquencé présentement, à court, à moyen et à long terme, c'est, d'abord et avant tout, de pouvoir offrir aux Québécois, lorsque la direction de la santé publique nous le permettra, de faire des déplacements interrégionaux.

On en parlait plus tôt cette semaine, à l'intrarégional, même, on connaît mal notre cour arrière. Donc, il y aura une possibilité pour la belle grande région de la Gaspésie et pour les Gaspésiens de découvrir des attraits touristiques qui leur ont échappé parce qu'ils avaient choisi d'autres destinations. Ils vont découvrir, pour certains, le Québec. Donc, peut-être une clientèle moins grande que ce qu'ils ont connu par les étés passés, mais je suis convaincue que les Québécois vont entendre... lorsque la direction de la santé publique lèvera l'interdiction des déplacements interrégionaux, que les Québécois vont répondre fortement à cette invitation-là. Il y a eu des rencontres sectorielles avec le ministre des Finances, Mme la députée de Gaspé. Divers secteurs étaient réunis pour s'adresser au ministre des Finances, donc, qui a bien entendu, là, les demandes de ces acteurs sectoriels là.

Mme Perry Mélançon : Merci, Mme la Présidente. Merci, Mme la ministre. Oui, on a justement fait allusion au fait que les barrages vont rouvrir, les régions vont pouvoir être, bon... une plus grande circulation, alors ça vient, bien évidemment, avec des inquiétudes aussi des zones froides, moins affectées, en ce moment, par la crise.

Donc, vous m'avez parlé, justement, là, cette semaine, d'un plan à trois volets qu'on va... autant en termes de mesures sanitaires, penser aux travailleurs, aux visiteurs et aux citoyens. Alors, j'aurais aimé vous entendre sur quel genre de mesures vous êtes en train de prévoir pour ce plan-là en termes sanitaires.

La Présidente (Mme Isabelle) : Mme la ministre, votre micro.

Mme Proulx (Berthier) : Pardonnez-moi, Mme la Présidente. On va y arriver.

Oui, Mme la députée de Gaspé. Donc, on a eu des beaux entretiens avec la Gaspésie plus tôt la semaine dernière — vous faites référence, là, aux levées des barrières — parlé avec la Fédération québécoise des municipalités, j'ai parlé avec la Fédération des chambres de commerce du Québec, avec l'Union des municipalités du Québec. On a parlé avec les Îles-de-la-Madeleine, on a parlé, évidemment, avec la Côte-Nord, avec les Laurentides. Donc, c'est en séquence, donc, que le plan d'activités touristiques va se faire, au fur et à mesure. Tu sais, je répète, je pense que ça va être une exceptionnelle occasion, cet été, de pouvoir découvrir le Québec.

Pour ce qui est des mesures sanitaires, tantôt, j'y faisais référence, avec le CQRHT, avec la CNESST, avec le superministère du Tourisme ici, on est à travailler, donc, des mesures sanitaires pour chacun des secteurs d'activité, donc un global et un sectoriel. Depuis le mois dernier, donc, ce qui est piloté par le Conseil québécois de ressources humaines en tourisme, le CQRHT, ils ont réuni l'ensemble des acteurs du secteur touristique, et ce qu'ils font, dans le fond, c'est d'avoir une espèce de tronc commun, qui va être prêt sous peu, où on va... planification de la logistique, stratégie pour faire face à la pandémie, prévention et contrôle des risques d'infection. Il va y avoir un plan d'urgence, gestion des ressources humaines, prévention santé, sécurité au travail. Évidemment, on est avec la CNESST.

On est également, avec la proposition d'un député de la Coalition avenir Québec, d'ailleurs, la députée de Labelle, si ma mémoire ne me fait pas défaut... d'arriver avec une espèce de guide du parfait touriste en temps de pandémie, avec les mesures sanitaires que les Québécois et les Québécoises devront appliquer pour une pratique spécifique d'une activité touristique. Alors, c'est ça, la séquence dans laquelle on travaille présentement.

Donc, le message que le gouvernement envoie aujourd'hui puis depuis le début de la pandémie, à l'industrie touristique comme à tous les secteurs : Soyez prêts, notamment en termes de guide sanitaire, pour tous les secteurs d'activité, peu importe, commerce de détail, construction, l'industrie touristique, soyez prêts, notamment avec un guide sanitaire, pour que les travailleurs et les touristes québécois soient en sécurité dans la pratique de leurs activités dans les prochaines semaines, et prochains mois, et prochaines années.

La Présidente (Mme Isabelle) : Votre micro.

Mme Perry Mélançon : Normalement, il reste allumé quand on est en échange à deux, là. Alors, pour le reste, justement, de l'échange, j'aimerais qu'on aille plus rapidement, là, sur les réponses, puis moi aussi, là, je vais poser des questions plus courtes.

Vous avez fait justement allusion... par certains secteurs d'activité, il va falloir vraiment... C'est vraiment, je le sais, un casse-tête, là, pour l'industrie touristique, de mettre en place un plan, mais est-ce que, justement, il va y avoir certains secteurs d'activité, en ce moment, avec les mesures sanitaires, qui ne pourront pas appliquer les mesures actuelles et que vous croyez qui ne pourront pas ouvrir certains sites aux visiteurs? Parce qu'on est à la préparation de la saison, et il y en a beaucoup qui se demandent : Est-ce que mon entreprise va être en mesure de respecter en termes sanitaires? Et est-ce qu'il y a des secteurs que vous croyez qui ne pourront pas ouvrir du tout de l'été?

• (9 h 50) •

Mme Proulx (Berthier) : Avec la CNESST, avec le CQRHT, avec le ministère du Tourisme du Québec, tous les secteurs d'activité, la pratique, par exemple, du kayak en mer, chez vous, pour les hôteliers, tous les secteurs sont à élaborer des plans, un guide sanitaire.

Donc, comme je vous dis, il y en a un global, il y en a un par secteur, qui est monté, donc, à la direction de la santé publique, qui va ou non approuver le guide sanitaire. S'il n'est pas approuvé, donc, il va y avoir des modifications, des améliorations à faire. Donc, on les accompagne, chacune des entreprises, pour que tout le monde soit prêt à ouvrir. C'est ce qu'on fait avec le ministère, les équipes de Jean Boulet et la CNESST.

Mme Perry Mélançon : O.K. Merci, Mme la Présidente. Je suis certaine que ça en rassurera quelques-uns, là, qui nous écoutent dans l'industrie touristique.

Alors, pour ce qui est des travailleurs saisonniers, il y a eu, bon, en réponse à la crise, là, du gouvernement fédéral, des montants pour les travailleurs saisonniers. Et, dans la mesure où les activités vont reprendre plus lentement ou, en tout cas... ou qui vont reprendre tout court, là, il va y avoir un enjeu de recrutement, il y en avait déjà un. Qu'est-ce qu'on va faire pour éviter le manque de main-d'oeuvre pour l'industrie?

Mme Proulx (Berthier) : Vous savez, les gens ont tellement hâte, les jeunes ont tellement hâte de pouvoir jouer à l'extérieur, de profiter du beau, grand territoire qu'est le Québec. Je suis convaincue qu'à terme les travailleurs saisonniers vont venir cogner à la porte pour répondre à l'envie, au désir des Québécois d'aller faire la pratique de certaines activités touristiques.

Mme Perry Mélançon : Même les jeunes qui reçoivent, en ce moment, une subvention du fédéral, on va être capable de les raccrocher?

Mme Proulx (Berthier) : Je suis convaincue de ça. Je ne critiquerai pas les mesures du fédéral. Ça appartient au fédéral, au premier ministre Trudeau, à Mme Joly. Je suis convaincue qu'à terme, parce qu'on est tous solidaires au Québec, c'est ça qui est formidable, c'est la solidarité des Québécois, quand on va les appeler... On les a appelés aux champs d'ailleurs, hein? Le ministre de l'Agriculture a appelé les Québécois aux champs, ils ont répondu présent. Lorsqu'on appellera les jeunes pour travailler dans cette industrie-là, je suis convaincue, par solidarité et par amour de l'industrie, qu'ils viendront travailler chez nous.

La Présidente (Mme Isabelle) : Il reste 36 secondes.

Mme Perry Mélançon : Alors, Mme la Présidente, Mme la ministre, ce plan qu'on est en train de préparer, il sera bien sur 12 à 18 mois? Parce qu'on est dans une industrie qui est très condensée durant l'été, il y a des pertes qui vont, parce qu'on est encore dans un moment charnière, là, de la crise... Donc, un plan de 12 à 18 mois?

Mme Proulx (Berthier) : Oui, un plan séquencé qui va se faire, donc, sur aujourd'hui... l'automne, et séquencé, donc, dans le temps. On est à travailler à la relance. Ce que je peux vous dire, c'est qu'on est également à travailler à la reprise, on va travailler à l'intra-Québec. Et, lorsque le moment sera jugé opportun, des campagnes de déploiement à l'international... Parce que, je continue de le dire, le Québec, c'est une destination de calibre mondial, et, quand le moment sera venu, il y aura des campagnes à l'international pour s'assurer qu'on puisse avoir de retour, au Québec, du tourisme international.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci. Merci, Mme la ministre. Alors, merci pour l'échange. Alors, nous allons maintenant avec le dernier bloc d'échange de l'opposition officielle, d'une durée de 10 minutes. Alors, M. le député de Viau, la parole est à vous pour échanger avec... ou pour discuter avec la ministre.

M. Benjamin : Merci. Merci, Mme la Présidente. Écoutez, je vais y aller avec trois questions rapides. Ma première question, Mme la ministre, tantôt, vous avez indiqué qu'aujourd'hui il y a un guide qui sera acheminé pour un retour graduel de la restauration. Or, on apprend que le gouvernement précise que ce guide-là, un guide de la CNESST, qui est en préparation, ne sera pas dévoilé aujourd'hui. Alors, pouvez-vous nous donner l'heure juste là-dessus?

Mme Proulx (Berthier) : Vous savez, c'est un comité qui va présenter, donc, un guide aujourd'hui, petite précision. Donc, c'est le comité restauration qui, aujourd'hui, présentera ces mesures.

M. Benjamin : Merci pour la précision. Écoutez, il y a un sujet qui me tient beaucoup à coeur. En fait, tous les sujets qu'on aborde aujourd'hui me tiennent beaucoup à coeur, mais, vous savez, Mme la ministre, et vous serez d'accord avec moi, quand on pense au festival de Saint-Tite, au Festival d'été de Québec, Montréal Complètement cirque, festival de jazz de Montréal, un peu partout dans toutes les régions du Québec, l'événementiel constitue l'épine dorsale aussi, l'élément d'attractivité par excellence de toutes les régions du Québec et du Québec comme destination touristique.

Aujourd'hui, évidemment, tous les événements ont été annulés. Et je vais citer M. Jean-Michel Ryan, qui est le président de la cellule de chefs d'entreprise au sein de l'alliance. Dans une lettre qu'il adresse à ses consoeurs et confrères, il rappelle la nécessité d'action des deux paliers de gouvernement de manière coordonnée. Voilà, coordonnée, et c'est sur ce mot-là que je veux vous entendre. Notamment, quand j'ai vu passer, l'autre jour, le 8 mai dernier, une annonce du fédéral de 193 millions de dollars, qui soutiendra notamment les événements, où est-ce qu'il est, le Québec? La coordination, elle est où là-dedans?

Mme Proulx (Berthier) : Le Québec a été là très rapidement dans la crise de la COVID, parce que c'est vrai de dire que les festivals et les événements, c'est une des activités... C'est dans l'ADN des Québécois de participer à des festivals et des événements. J'y ai travaillé, d'ailleurs, au jazz et aux Francos.

Comprenez-moi, là, de prendre la décision d'annuler la tenue de tous les festivals et les événements au Québec jusqu'au 31 août prochain, ça n'a pas été une décision qui a été facile à prendre. Par contre, très rapidement, on a décidé, avec l'aide financière aux festivals et événements touristiques, pour la période été-automne 2020 et 2021... ont reçu ou recevront, là, le premier 80 % du montant total de leur subvention. Donc, ce que le gouvernement du Québec, comme... une des premières actions, avec l'obligation de l'annulation des festivals et des événements, c'est que le ministère du Tourisme du Québec versait 80 % de la subvention; s'il y a lieu, deuxième versement, donc un autre 20 %, pour couvrir le 100 % des subventions, qui va être effectué, évidemment, selon le portrait, là, des dépenses qui ont été engagées au moment de l'annulation des festivals et événements avec, évidemment, pour ce 20 % là, une présentation de pièces justificatives. C'est un engagement sérieux du gouvernement du Québec, à la hauteur de 18,4 millions de dollars, pour les événements du 1er mars jusqu'à octobre 2020, 18,4 millions de dollars.

M. Benjamin : Mme la Présidente, vous conviendrez avec moi qu'on ne peut plus penser l'événementiel au Québec comme auparavant. On ne peut plus penser le soutien à l'événementiel non plus au Québec comme auparavant. Or, Mme la ministre vient de nous rappeler qu'il y a un exercice presque de rationnement qui lui a été demandé par le ministre des Finances. Or, ce dont il s'agit, ce sur quoi j'aimerais vous amener à vous engager, Mme la ministre, comme personne autour de la table du Conseil des ministres qui doit défendre l'ensemble de l'industrie touristique... Est-ce qu'il y aura de nouvelles sommes, justement, pour favoriser cette relance tant attendue par l'ensemble du secteur de l'industrie touristique, notamment l'événementiel?

Mme Proulx (Berthier) : Au risque de me répéter, il y a eu des rencontres sectorielles. Évidemment, ceux qui représentent les festivals et les événements étaient autour de la table virtuelle. Prochainement, au risque de me répéter, prochainement, il y aura des annonces plus sectorielles qui seront présentées au cours des prochaines semaines.

M. Benjamin : Mme la Présidente, comme vous le savez, les Québécois sont des grands amateurs de plein air. Nos parcs nationaux... Je sais bien que la SEPAQ ne relève pas de Mme la ministre du Tourisme. Cependant, comme

responsable, Mme la ministre, du tourisme, de l'industrie touristique et sachant le rôle de la SEPAQ qui fait partie de cette grande richesse collective, Mme la ministre, avez-vous parlé avec votre collègue le ministre de la Faune et des Parcs afin qu'on puisse harmoniser la stratégie de relance de l'industrie touristique? C'est-à-dire, avez-vous, par exemple, pensé à prévoir l'installation de bornes électriques de paiement, à effectuer des virages numériques accélérés sur les sites? Avez-vous pensé, par exemple, à augmenter la capacité d'accueil de ces endroits? Et, en même temps, avez-vous pensé, dans la stratégie québécoise du bois québécois, à arrimer la relance avec cette stratégie? Avez-vous pensé à ça?

• (10 heures) •

Mme Proulx (Berthier) : Au risque de me répéter, au 1er octobre 2018, l'interministériel, ce n'était pas un vœu pieux. C'est une réalité de ce gouvernement-ci. De me demander si j'ai parlé avec mon confrère M. Dufour... On le fait sur une base quotidienne. Bien sûr qu'on travaille avec la SEPAQ. Pierre et moi, M. Dufour et moi, on siège sur les mêmes groupes de travail.

Donc, il y a une réouverture partielle puis avec l'autorisation de la Santé publique. Et pourquoi cette réouverture est-elle partielle? Parce qu'on doit y aller en séquences. On doit absolument y aller en séquences, parce qu'on ne souhaite pas, on ne souhaite pas fermer des secteurs d'activité économique, quels qu'ils soient, incluant l'industrie touristique. On ne souhaite pas refermer, raison pour laquelle nous y allons en séquences. Le ministre Dufour l'a annoncé, ce sera en séquences, et bien évidemment qu'on travaille ensemble, M. Dufour et moi.

Sur la cellule travail, mise en marché, sur la cellule travail, produits innovation, tourisme d'affaires, comité sanitaire dédié au secteur touristique, la SEPAQ siège sur ces comités-là. Donc, ils sont présents tant sur la mise en marché pour déployer l'image du Québec, produits innovation... parce que vous y faisiez référence, là, les paiements électroniques, et tout ça, tourisme d'affaires, comité sanitaire dédié au secteur touristique, la SEPAQ est sur ces comités, pas un, mais ces comités.

M. Benjamin : Une question qui me brûle aussi : Vous savez, la planification de la saison touristique hivernale, c'est presque maintenant que ça commence, et j'ai le goût de vous parler d'hiver, malgré qu'on n'est même pas encore en été, Mme la ministre, parce que, justement, les stations de ski, les sites de tourisme hivernal aussi vont souffrir aussi de la crise et ont besoin de relance.

Bon, avez-vous pensé, par exemple, à approcher la nouvelle P.D.G. d'Hydro-Québec, à vous asseoir avec le ministre des Ressources naturelles pour voir à ce que, par exemple, la toute... Quand on sait que les questions relatives à l'énergie, l'électricité, c'est l'épine dorsale, c'est le noeud gordien, donc, de cette industrie-là, qu'on puisse avoir au moins des tarifs préférentiels pour les stations de ski...

Mme Proulx (Berthier) : Vous savez, M. le député de Viau, on est encore au printemps, beaucoup, beaucoup trop tôt pour spéculer sur ce qu'aura l'air le tourisme hivernal. C'est dans plus de six mois et demi, donc c'est un peu trop tôt puis c'est un contexte qui est tellement évolutif. Mais moi, si j'ai bon espoir d'avoir un été qui sera différent des étés qu'on a connus, j'ai un tout aussi bon espoir que nous aurons une saison hivernale.

Toute l'industrie hivernale est en train de se mobiliser, c'est vrai que c'est une offre qui est très forte, et ils sont, eux aussi, à l'élaboration de guides sanitaires pour être prêts. Et c'est l'avantage qu'ils ont. Parce qu'ils peuvent travailler vraiment plus tôt dans la séquence, ils vont être vraiment prêts à l'hiver, avec des guides sanitaires qu'ils vont déposer. Et, lorsque l'hiver va frapper à nos portes, l'offre touristique hivernale va être prête, qu'on pense au ski en montagne... on va parler, évidemment, des glissades sur tube, tous les événements hivernaux qu'on aime tant au Québec. Donc, ils sont déjà à travailler sur ces mesures-là.

Pour ce qui est des stations de ski...

La Présidente (Mme IsaBelle) : En conclusion, Mme la ministre. Il ne reste que 25 secondes à l'échange.

Mme Proulx (Berthier) : Je veux juste vous dire que l'Association des stations de ski travaille déjà à l'implantation d'une billetterie électronique de façon à ce qu'ils soient prêts, opérationnels dès la première journée de ski, qu'on souhaite en novembre cette année.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Alors, écoutez, ceci met fin à cette séance. Je tiens sincèrement à vous remercier, hein, pour... toutes et tous, d'ailleurs, à vous remercier toutes et tous pour cette belle collaboration, cet échange riche en contenu.

Alors, la commission, ayant accompli son mandat, suspend ses travaux jusqu'à 10 h 30 avant de se réunir à nouveau pour procéder à un autre mandat, soit d'entendre le ministre de l'Économie et de l'Innovation afin de permettre aux députés d'opposition d'échanger avec le gouvernement au sujet de la pandémie de COVID-19. Alors, je vous remercie encore une fois. C'était très enrichissant, très pertinent. Merci. Merci beaucoup. Bonne fin de journée.

(Fin de la séance à 10 h 5)